



Se déplacer en Allemagne –
à quoi dois-je faire attention ?
Règles fondamentales de la circulation routière

FRANÇAIS



Bienvenue en Allemagne

Vous vous déplacez chaque jour sur nos routes, à pied, à vélo, en bus ou en tramway, et peut-être aussi à moto ou en voiture. Pour votre propre protection et pour des raisons de sécurité, il existe en Allemagne de nombreuses règles de circulation. Beaucoup d'entre elles vous seront familières, d'autres sont peut-être tout à fait nouvelles.

La règle la plus importante de toutes : **Faire preuve d'égards et ne pas se mettre en danger ni mettre en danger les autres.**

Sommaire

Vous vous déplacez à pied	6-11
Vous vous déplacez à vélo, vélo de transport ou en trottinette électrique	12-19
Vous vous déplacez en cyclomoteur, motocyclette ou à moto	20-21
Vous vous déplacez en voiture	22-27



SE DÉPLACER À PIED

PAGES 6-11

- Trottoirs
- Bord de la chaussée
- Voir et être visible
- Zones piétonnes
- Zones à trafic réduit
- Voie commune pour les piétons et les cyclistes
- Traverser la route
- Arrêts de bus



SE DÉPLACER À VÉLO ET EN TROTTELETTE ÉLECTRIQUE

PAGES 12-19

- Le vélo conforme aux normes de sécurité
- Se tenir à distance
- Tourner
- Pistes cyclables et zones piétonnes
- Port du casque
- Vélo de transport
- Trottinette électrique



SE DÉPLACER EN CYCLOMOTEUR, MOTOCYCLETTE OU À MOTO

PAGES 20-21

- Quand puis-je rouler à cyclomoteur, motocyclette ou à moto ?
- Obligation du port du casque
- Voie partagée pour les cyclistes et cyclomoteurs
- Rouler à moto



SE DÉPLACER EN VOITURE

PAGES 22-27

- À partir de quand puis-je conduire une voiture ?
- Port obligatoire de la ceinture de sécurité
- Sièges pour enfant
- Météo et type de conduite
- Numéro d'urgence 112
- Rouge = Stop
- Entrée en agglomération
- Hors agglomération et autoroute



Vous vous déplacez à pied



ON TROUVE DE NOMBREUX TROTTOIRS POUR LES PIÉTONS DANS LES VILLES. Utilisez toujours ces trottoirs. Les routes sont pour les véhicules motorisés et les vélos.



En l'absence de trottoir, marchez sur le bord de la chaussée.

HORS AGGLOMÉRATION, vous ne devez marcher que sur le bord gauche de la chaussée, car cela vous permet de mieux voir la circulation en sens inverse et de pouvoir réagir en vous mettant à l'écart si nécessaire. En groupe, restez l'un derrière l'autre.





Il existe parfois des rues ou des espaces réservés uniquement aux piétons : les zones piétonnes.

DANS LES ZONES À TRAFIC RÉDUIT,

les piétons ont le droit d'utiliser toute la route. Les automobilistes et les cyclistes doivent faire particulièrement attention aux piétons.

Les enfants peuvent jouer dans la rue et peuvent circuler avec des tricycles, rollers, vélos, etc. Les automobilistes doivent ainsi être vigilants et rouler au pas.

Les usagers de la route ne doivent pas se gêner mutuellement. Il n'y existe toutefois pas de droit de priorité pour les piétons.



Au crépuscule et la nuit, il est bon de porter des **vêtements clairs ou réfléchissants**.



Les cyclistes ont parfois le droit de rouler sur les trottoirs ou dans les zones piétonnes. Toutefois, il doit y avoir un panneau qui l'autorise. Il est particulièrement important de se respecter mutuellement ici.

VOIE COMMUNE POUR LES PIÉTONS ET LES CYCLISTES

Si vous voulez traverser la rue, faites le directement et rapidement. Faites particulièrement attention aux véhicules motorisés et aux vélos. Si possible, ne traversez pas entre des véhicules stationnés.

Utilisez les endroits où il est possible de traverser en toute sécurité, même si vous devez faire pour cela un petit détour.



FEUX DE CIRCULATION

Il existe des feux de circulation spécifiques pour les piétons. Ils se trouvent généralement aux intersections, mais parfois aussi entre celles-ci. Quand le feu est rouge, vous devez toujours vous arrêter. Quand le feu est vert, vous pouvez traverser. Restez tout de même vigilant et regardez si l'automobiliste ou le cycliste s'arrête.





Aux **FEUX DE CIRCULATION**

uniquement destinés aux **PIÉTONS**, il y a souvent un **boîtier jaune** sur lequel on doit appuyer pour que le feu passe au vert. Attendez jusqu'à ce que le feu soit vert.



PASSAGE PIÉTONS

Là aussi, vous pouvez traverser la rue en sécurité. Les véhicules doivent s'arrêter. Veuillez toutefois faire attention en montrant clairement que vous voulez traverser, **attendez jusqu'à ce que les véhicules soient arrêtés** puis traversez alors rapidement.

ÎLOT CENTRAL

Là, les véhicules ne doivent pas forcément s'arrêter. Regardez donc avec attention si la voie est libre et traversez rapidement jusqu'à l'îlot. **Vous pouvez y attendre** lorsque de la circulation arrive dans l'autre sens.





PRUDENCE EN TRAVERSANT LES RUES OÙ ROULENT DES TRAMWAYS

Ils ont toujours la priorité, car ils ne peuvent pas freiner très rapidement.

Si vous êtes accompagnés d'enfants, **prenez-les par la main** afin qu'ils ne courent pas dans la rue.





Si vous voyez un véhicule avec un gyrophare ou si vous entendez un avertisseur sonore (pin pon), vous devez être extrêmement prudents et ne devez en aucun cas aller sur la chaussée. Il s'agit généralement de véhicules de la police, des pompiers ou d'une **ambulance en intervention d'urgence**.

Il est impossible d'arrêter les BUS en Allemagne par un signe de la main. Ils ne s'arrêtent qu'aux arrêts prévus. Vous trouverez normalement à ces arrêts des affichages indiquant les heures de départ.

Faites attention à la circulation et évitez de vous laisser distraire !





Vous vous déplacez à vélo



En règle générale, les cyclistes sont tenus de respecter **les mêmes règles de circulation que les automobilistes.**

(règles de priorité, voies à sens unique, feux de circulation...)

Le vélo conforme aux normes de sécurité

Un vélo doit être équipé d'éclairages, de freins et d'une sonnette.

Seule une personne peut rouler sur un vélo.





Les jeunes enfants doivent être attachés dans **des sièges ou dans des remorques adaptés**.

À vélo, il faut rouler le plus possible à droite.

Gardez une certaine **distance** avec les voitures stationnées dans le cas où une porte de voiture venait à s'ouvrir soudainement.



À vélo, ne roulez pas les uns à côté des autres si possible. Si vous êtes en groupe, **roulez l'un derrière l'autre**.

Si vous voulez tourner à gauche ou à droite à vélo, vous devez alors toujours le signaler en tendant la main. Avant de tourner, assurez-vous que la voie est libre.

En l'absence d'un panneau, la priorité au croisement doit être cédée aux usagers de la route arrivant de la droite (priorité à droite). Les automobilistes doivent alors céder le passage aux cyclistes qui viennent de la droite à ce type d'intersection.



Il existe également des règles spéciales pour les cyclistes, par ex. **des feux de circulation pour les cyclistes** ou la possibilité d'emprunter une rue à sens unique dans le sens inverse de la circulation.

Panneau supplémentaire « Radfahrer frei » (circulation à vélo autorisée)

Un panneau de couleur bleue avec un vélo blanc sur une piste cyclable indique l'obligation d'emprunter cette piste. En l'absence d'un tel panneau, vous avez le droit de circuler sur la route, mais vous pouvez aussi rester sur la piste cyclable.

Voie cyclable

Ce panneau indique l'obligation d'emprunter cette voie. Il est donc interdit de l'emprunter en voiture.



Il y a des routes sur lesquelles vous n'avez **en aucun cas le droit de rouler à vélo** : par ex. les autoroutes ou les routes réservées aux véhicules réglementés.

Les trottoirs ou les zones piétonnes peuvent être également ouvertes aux cyclistes lorsque des panneaux de signalisation l'indiquent. Les cyclistes doivent alors faire preuve d'égards aux piétons et ne pas être plus rapides qu'eux.

Ne roulez pas à vélo quand vous avez bu de l'alcool.

Ne téléphonez pas quand vous roulez à vélo.

Attention : quand le conducteur d'un camion tourne à droite, il se peut qu'il ne vous voit pas. Il est donc préférable de rester derrière le camion et de renoncer à votre droit de priorité.

Portez si possible un casque en roulant à vélo. Il peut vous protéger de graves blessures à la tête.





Les enfants n'ont le droit de circuler sur la route qu'après leur huitième anniversaire, avant cela, ils ne peuvent rouler que sur le trottoir.

Les enfants en Allemagne passent normalement un examen de prévention routière au cours de la quatrième année de l'école primaire.

Si la circulation devient trop confuse, vous pouvez aussi descendre de votre vélo et le pousser.

Vous devez alors vous comporter comme un piéton.





VÉLO DE TRANSPORT

En ville, vous pouvez également vous déplacer en vélo de transport. Toutes les règles qui s'appliquent aux cyclistes s'appliquent également aux usagers d'un vélo de transport. Familiarisez-vous avec avant de l'utiliser. Veillez à protéger les enfants en particulier et portez un casque, vous et tous les passagers.



PISTE CYCLABLE RAPIDE

La flèche verte autorise les cyclistes, lorsque le feu est rouge, à tourner à droite sur les bandes cyclables, les pistes cyclables ou les pistes cyclables aménagées.



Vous roulez en trottinette électrique

Il est possible de rouler en trottinette électrique sur les **pistes et bandes cyclables**. En l'absence de ces panneaux uniquement, il est permis de rouler sur la chaussée. Les trottinettes électriques sont interdites sur le trottoir, dans les zones piétonnes et dans les voies à sens unique en sens inverse de la circulation.



En cas d'interdiction d'emprunter une voie à sens unique, le panneau supplémentaire « Radfahrenden frei » (circulation à vélo autorisée) s'applique également aux petits véhicules électriques.

L'utilisation de ces véhicules peut être autorisée sur d'autres types de routes en présence du panneau supplémentaire « Elektrokleinstfahrzeuge frei » (circulation à petits véhicules électriques autorisée).

Il n'est pas nécessaire de disposer d'un permis pour cyclomoteur ou d'un permis de conduire.

L'âge minimum pour conduire une trottinette électrique est de 14 ans.

Le port du casque n'est pas obligatoire. **Toutefois, le port du casque est vivement recommandé** puisque ce dernier protège dans tous les cas de blessures à la tête.

Pour une trottinette électrique, il est nécessaire de détenir une plaque d'immatriculation. Même pour les trottinettes électriques, une seule personne est autorisée à rouler dessus.





Vous vous déplacez en cyclo- moteur, motocyclette ou à moto



En Allemagne, il existe des types de deux-roues motorisés très différents, pour lesquels des règles spécifiques sont appliquées. Cependant, une chose vaut pour tous :

Le port du casque est toujours obligatoire, de même que l'obligation d'assurance ainsi que l'âge minimum requis pour l'utilisation.

L'utilisateur a normalement besoin d'un permis de conduire spécifique ou d'un permis pour cycloMOTEUR.

Si vous avez un permis de conduire international ou étranger, veuillez vous renseigner afin de savoir s'il est valable en Allemagne et, si oui, pendant combien de temps et quels motocycles vous pouvez conduire avec ce permis.





En principe, tous les deux-roues motorisés roulent uniquement sur la route. Seuls les cyclomoteurs dont la vitesse ne dépasse pas 25 km/h ont le droit de rouler sur les pistes cyclables hors agglomération et si une signalisation spécifique existe.

Ici, l'obligation de rouler à droite s'applique également à tous les usagers de la route, sauf pour les cyclistes.

Il est interdit de circuler entre les files à cyclomoteur, motocyclette ou moto.

2 personnes au maximum peuvent être sur une moto. Ne prenez pas d'enfant sur la moto.

Ne roulez pas à moto quand vous avez bu de l'alcool.





Vous vous déplacez en voiture



Pour avoir le droit de rouler en voiture en Allemagne, il est nécessaire de détenir un **permis de conduire valide**. Si vous détenez un permis de conduire international ou étranger, veuillez vous renseigner afin de savoir s'il est valide en Allemagne et, si oui, pendant combien de temps.

Une voiture doit toujours être assurée.

Si vous empruntez la voiture d'un ami ou d'une connaissance, vérifiez que l'assurance vous couvre aussi en tant que conducteur.

Le conducteur et tous les passagers doivent toujours attacher leur ceinture, même sur la banquette arrière.





Tous les enfants âgés de moins de 12 ans, de moins de 150 cm, doivent en outre être attachés dans des **sièges adaptés pour enfant**. Il existe différents modèles pour chaque tranche d'âge.

Ne téléphonez pas avec votre portable dans la main, n'écrivez pas de messages et n'utilisez pas d'autres appareils électroniques pendant que vous conduisez.

Ne conduisez pas de voiture quand vous avez bu de l'alcool.

Il existe des limitations de vitesse pour chaque type de route.

Faites attention à la signalisation sur le bord droit de la route. Toutefois, selon l'état de la route ou les conditions météorologiques, il faut parfois être plus prudent et rouler plus lentement. **Veillez adapter votre vitesse aux circonstances.**





Si vous êtes impliqué dans un accident, appelez le service de secours au numéro 112.

Restez dans tous les cas sur le lieu de l'accident jusqu'à ce que la police arrive.



Rouge signifie stop ! C'est pourquoi il ne faut jamais passer au feu rouge et toujours s'arrêter à un panneau « stop » rouge (voir image). Cela peut entraîner une amende pouvant aller jusqu'à une suspension temporaire du permis de conduire.



INTERDICTION DE DÉPASSEMENT DES VÉHICULES À VOIE UNIQUE

En présence de ce panneau, vous ne pouvez pas doubler en voiture les véhicules munis de roues en ligne (vélo, moto, trottinette...).

Pour dépasser les cyclistes, la distance requise est d'1,5 mètre en agglomération et de 2 mètres hors agglomération.



EN AGGLOMÉRATION

Soyez particulièrement prudent en ville. Il y a **des piétons, des cyclistes, des bus, des camions, parfois aussi des tramways, beaucoup d'intersections et des feux de circulation.**



Le début et la fin d'une ville ou d'une agglomération sont indiqués en Allemagne.

En agglomération, la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h.

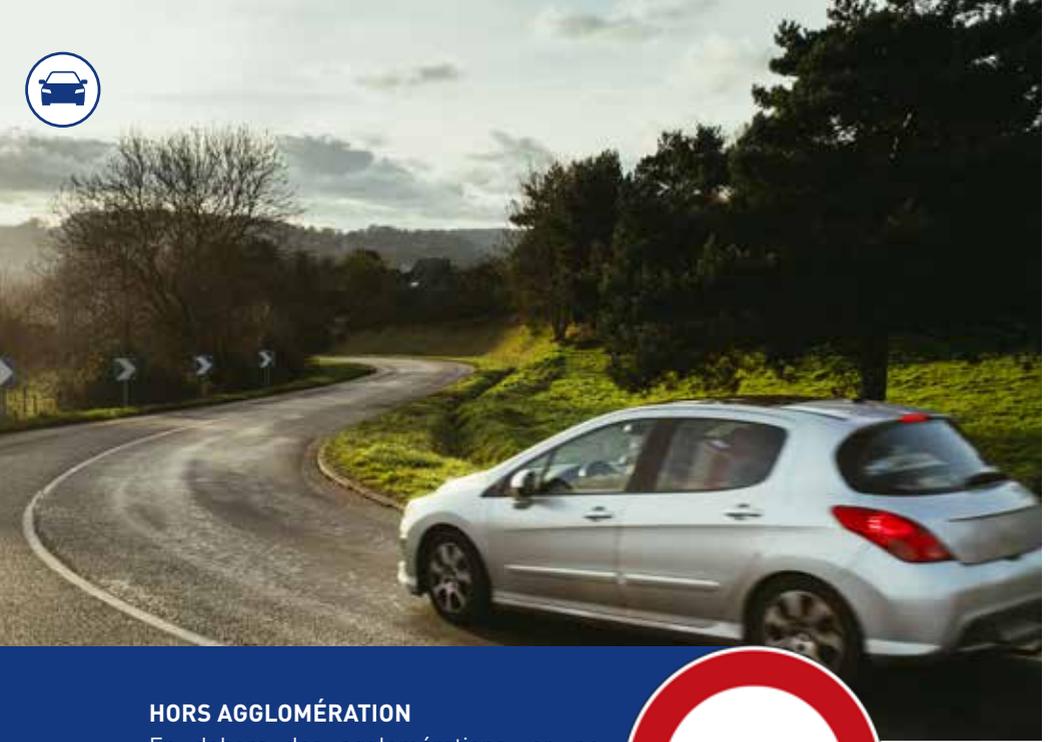
DANS LES QUARTIERS RÉSIDENTIELS ET PRÈS DES ÉCOLES, on trouve souvent des zones limitées à 30 km/h. Par ailleurs, différentes limitations de vitesse existent en ville : 10 km/h, 20 km/h, 30 km/h, 40 km/h ...

Observez donc toujours bien les panneaux de circulation. Ils se trouvent sur le bord droit de la chaussée.



Soyez extrêmement vigilant lorsque vous tournez à droite ou à gauche, en particulier lorsque vous tournez à des endroits sans visibilité. Laissez d'abord passer les piétons et les cyclistes qui viennent d'en face : ils ont la priorité.

Même en agglomération, tous les occupants doivent attacher leur ceinture.



HORS AGGLOMÉRATION

En dehors des agglomérations, on ne peut pas rouler à plus de 100 km/h, mais souvent la limitation de vitesse est plus réduite. Ceci est alors indiqué par les panneaux correspondants.

Faites attention en doublant sur ces routes : la visibilité n'est souvent pas suffisante. Veuillez prendre vos distances.



Si vous voyez un **panneau d'interdiction de dépassement**, vous ne devez jamais doubler ! Même une ligne continue ne doit pas être franchie !

Si vous tournez à gauche, faites attention à la circulation venant en sens inverse !





SUR L'AUTOROUTE

En règle générale, on y trouve au moins deux voies de circulation par direction. La vitesse maximale recommandée est de 130 km/h.

Il y a aussi souvent d'autres limitations qui sont indiquées par des panneaux. Veuillez toujours en tenir compte. Dans le cas contraire, vous encourez de fortes amendes et/ou une suspension de permis de conduire.

Même sur les autoroutes, vous devez rouler à droite. Pour dépasser un véhicule, vous devez passer à gauche du véhicule plus lent. Il est interdit de dépasser par la droite, tout comme faire une marche arrière ou un demi-tour.

Il est possible de s'arrêter sur les bandes d'arrêt d'urgence uniquement en cas d'urgence ou de panne.

Si vous vous retrouvez dans une situation d'urgence sur l'autoroute et que vous n'avez pas la possibilité de téléphoner, vous trouverez à intervalles réguliers des **bornes d'appel d'urgence (Notrufsäulen)** à partir desquelles vous pourrez demander de l'aide.



Utilisez toujours les gilets de sécurité lors de pannes ou de situations d'urgence. Ils doivent être à disposition dans le véhicule. En temps normal, le port du gilet de sécurité est interdit.

Si vous souhaitez faire une pause, cherchez une aire d'autoroute. Ne prenez que les entrées et les sorties de l'autoroute.

Ne marchez jamais sur l'autoroute !





Plus d'informations :



www.germanroadsafety.de

Cette brochure est également disponible gratuitement dans d'autres langues sur ce site internet.



Publié par :

Deutscher Verkehrssicherheitsrat (DVR)
Jägerstr. 67-69
10117 Berlin
www.dvr.de

Deutsche Verkehrswacht e.V.
Budapester Straße 31
10787 Berlin
www.deutsche-verkehrswacht.de

Unfallforschung der Versicherer (UDV)
Wilhelmstraße 43/43 G
10117 Berlin
www.udv.de, www.gdv.de

Édition :

Olivera Scheibner (DVR), Kay Schulte (DVR),
Daniel Schüle (DVW), Jörg Ortlepp (UDV)

Concept, mise en page, texte :

P.AD. Werbeagentur, Meinerzhagen
2022

Crédits photo :

www.dvr.de
www.shutterstock.de